

État au 03.02.2025

Liste des hôpitaux et des médecins agréés sans couverture des coûts Hôpitaux cantonaux répertoriés/hôpitaux conventionnés LAMal Helsana sans convention tarifaire DP/P et médecins agréés non reconnus

Ces listes sont valables pour les assurances complémentaires d'hospitalisation suivantes :

- HOSPITAL FLEX (version des CSA du 1^{er} janvier 2025)

Veuillez tenir compte des conditions supplémentaires d'assurance (CSA) en vigueur, en particulier du chapitre « Fournisseurs de prestations reconnus ».

I. Remarques générales

Dans les hôpitaux qui ne figurent pas sur les listes cantonales de planification hospitalière avec le mandat de prestations correspondant (c'est-à-dire qui ne sont pas des hôpitaux cantonaux répertoriés) et qui ne sont pas non plus des hôpitaux conventionnés LAMal Helsana pour le domaine de prestations correspondant, il n'y a jamais de droit aux prestations.

II. Liste des hôpitaux sans couverture des coûts (division hospitalière complète, y compris les prestations de médecins agréés)

Sur la liste suivante figurent les hôpitaux cantonaux répertoriés et les hôpitaux conventionnés LAMal Helsana avec lesquels Helsana n'a conclu aucune convention tarifaire pour la division demi-privée ou privée pour toute l'offre de prestations ou pour certains domaines spécialisés de l'hôpital. Sur la base des dispositions d'assurance en vigueur, il n'existe par conséquent **pas de droit aux prestations** dans les hôpitaux figurant ci-après au titre des assurances complémentaires d'hospitalisation mentionnées ci-dessus (cela concerne aussi les prestations des médecins agréés dans ces hôpitaux).

Si l'hôpital qui vous intéresse figure sur la liste suivante, veuillez vous informer impérativement auprès de nos services sur la prise en charge des coûts avant votre entrée à l'hôpital. Vous éviterez ainsi des surprises désagréables et des frais non couverts.

Agrisano vous renseigne volontiers sous **056 461 82 85**.

Canton	Nom	Localité	Demi-privé	Privé	Domaine spécialisé
BL	Vista Klinik AG	Binningen	X	X	Tous les domaines
BS	Universitäre Psychiatrische Kliniken	Basel	X	X	Psychiatrie
GE	Clinique La Colline	Genève	X	X	Tous les domaines*
GE	Clinique des Grangettes	Chêne-Bougeries	X	X	Tous les domaines*
GE	Hôpital de la Tour	Meyrin	X	X	Tous les domaines*
SZ	Vista Klinik Pfäffikon AG	Pfäffikon SZ	X	X	Tous les domaines
TG	Klinik Seeschau	Kreuzlingen	X	X	Tous les domaines

*Remarque particulière :

- GE Clinique La Colline
- GE Clinique des Grangettes
- GE Hôpital de la Tour

Il n'existe plus de contrat d'hôpital conventionné LAMal Helsana ni de convention tarifaire LCA. Pour les séjours stationnaires en dehors du contingent cantonal (c'est-à-dire sans cofinancement cantonal), Helsana ne prend donc pas en charge les prestations au titre de l'assurance de base LAMal (Helsana Assurances SA). Les prestations au titre de l'assurance complémentaire (Helsana Assurances complémentaires SA) sont refusées dans tous les cas. Cela concerne également les prestations de médecins agréés

Des modifications sont possibles en cours d'année. Elles restent expressément réservées.

III. Liste des médecins agréés sans couverture des coûts : médecins agréés non reconnus dans les hôpitaux et divisions hospitalières mentionnés

Les médecins agréés mentionnés dans les hôpitaux répertoriés cités ne sont pas reconnus par Helsana. Sur la base des dispositions d'assurance en vigueur, il n'existe par conséquent **pas de droit aux prestations** pour les prestations des médecins agréés mentionnés ci-après dans les hôpitaux répertoriés cités.

Si le médecin agréé qui vous intéresse figure sur la liste suivante, veuillez vous informer impérativement auprès de nos services sur la prise en charge des coûts avant votre entrée à l'hôpital. Vous éviterez ainsi des surprises désagréables et des frais non couverts.

Agrisano vous renseigne volontiers sous **056 461 82 85**.

Selon la liste suivante, ne sont pas concernées les prestations de l'hôpital et des médecins qui y travaillent et qui ne sont pas mentionnés ci-dessous.

Canton	Nom	Hôpital	Localité	Demi-privé	Privé

Des modifications sont possibles en cours d'année. Elles restent expressément réservées.